

Discours d'ouverture 23^e réunion annuelle Fratel

9 octobre 2025

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs les présidents et membres des collèges ou conseils des régulateurs des télécommunications,

Mesdames et Messieurs, les Directeurs généraux, les directeurs et membres des régulateurs des télécommunications,

Mesdames et Messieurs les des équipes des régulateurs des télécoms,

Distingués invités,

Plus simplement, chers amis du réseau Fratel,

C'est un plaisir et un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui en tant que Présidente 2025 du réseau Fratel et de vous souhaiter la bienvenue à la 23^e réunion annuelle du réseau Fratel ici dans l'ancien hémicycle du Parlement européen. C'est un lieu chargé d'histoire et c'est émouvant pour moi de m'adresser à vous, dans cet hémicycle, qui a accueilli le premier parlement européen élu au suffrage universel, une étape démocratique importante pour l'Europe en 1979.

Et en tant que française et en tant que femme, je suis fière de rappeler qu'il a été présidé par une femme au parcours exemplaire, qui fait partie de nos figures nationales féminines, Simone Veil.

C'est la deuxième fois que nos amis luxembourgeois accueillent une réunion de Fratel et nous les en remercions chaleureusement. Le soutien de l'Institut Luxembourgeois de Régulation à notre réseau est indéfectible. La présidence dynamique de Luc Tappela, en 2022 et la

coordination en tant que partenaire stratégique du volet francophone du programme iPRIS en sont la preuve. Je les remercie et je crois que nous pouvons les applaudir.

Cette année, Fratel a souhaité se pencher sur **les enjeux internationaux des réseaux et services de télécommunications**. Les discussions furent fructueuses et enrichissantes à **Abidjan, lors du séminaire du mois de mai**, magnifiquement organisé par l'ARTCI. Encore merci à Lakoun Ouattara, Patricia Amand, Mounir Diawara et à l'ensemble des équipes pour leur accueil.

Lors de ces deux journées de la réunion annuelle nous allons aborder, **les enjeux de régulation des services numériques**, en particulier pour l'informatique en nuage et l'intelligence artificielle, ainsi que l'enjeu international de **la croissance de l'empreinte environnementale du secteur du numérique**.

Nous porterons une attention particulière à la **coopération entre les pays sur ces enjeux** et au rôle que peuvent ou doivent jouer les **associations régionales de régulateurs** dans ces différentes thématiques.

Tous ces travaux paraissent toujours techniques quand nous les énonçons, mais, avec la numérisation grandissante de toutes nos sociétés, **au-delà des aspects purement techniques ou même économiques**, nous devons garder à l'esprit que **les réseaux que nous régulons sont une infrastructure de libertés, de droits fondamentaux : libertés d'expression et de communication, liberté d'accès au savoir et de partage**, mais aussi **liberté d'entreprise et d'innovation**. Ces libertés sont des enjeux clé pour la compétitivité, la croissance et l'emploi dans nos pays respectifs.

Ces libertés sont aujourd'hui exercées **grâce à des outils ou sur des plateformes contrôlées par une poignée de grands acteurs du numérique**. Ils peuvent avoir une grande influence dans de nombreux

marchés, de par le monde, **sans pour autant être physiquement présents dans tous les pays** où leur service est disponible, ce qui rend très difficile l'action d'un régulateur au niveau d'un pays.

Par ailleurs, **dans le domaine de l'Intelligence Artificielle**, les grands acteurs du numérique disposent d'avantages concurrentiels et d'un pouvoir de marché, en ce qui concerne **l'accès aux ressources essentielles de développement de l'intelligence artificielle générative**, que sont l'accès à la puissance de calcul, l'accès aux données, et ils ont **la capacité financière de préempter** des ressources énergétiques ou de recruter des talents informatiques si recherchés dans tous les domaines.

Au regard de cette situation et de la taille de ces acteurs, **des coopérations renforcées entre pays, des partenariats voire des régulations supranationales comme en Europe** ont vu le jour, ou sont envisagées. Cette réunion annuelle sera l'occasion d'en parler.

Enfin, avec la numérisation de la société, **l'impact de la croissance continue des usages numériques sur l'environnement est devenu un sujet d'attention croissant et mérite une action globale**. Bien sûr, des solutions numériques et technologiques innovantes peuvent apporter des solutions à bien des problématiques environnementales comme un meilleur contrôle de l'usage des ressources ou à la prédiction des catastrophes naturelles, et sont donc d'un usage important pour nos sociétés. **Mais le secteur du numérique ne peut s'exonérer des efforts pour faire diminuer son impact environnemental.**

En effet, , au niveau mondial, c'est un des rares secteurs, peut-être le seul, **qui voit son impact croître**. Les émissions de gaz à effet de serre, 3 à 4% dans le monde en 2022, pourrait tripler d'ici 2050, si rien n'est entrepris. Et ces chiffres ne prennent pas encore en compte l'essor de l'Intelligence Artificielle.

Nous pourrions partager nos expériences et le résultat de nos travaux, les constats effectués et les mesures prises ou envisagées, lors de la 3^e table ronde, demain matin.

Vous le constatez, comme à chaque réunion Fratel, les défis auxquels nous devons faire face, sont nombreux, passionnants, stimulants.

Je suis certaine qu'au sortir de **ces deux journées de travaux avec des panélistes de qualité**, nous aurons une meilleure visibilité, en tant que régulateurs, sur **les actions à mener et les coopérations à mettre en place** pour une meilleur prise en compte des enjeux liés à l'impact des services et marchés numériques dans nos pays respectifs. Ce thème fut également l'objet de la réunion d'hier entre les responsables d'autorité et les représentants de quelques grands acteurs du numérique.

Je tiens à remercier toutes les autorités membres de Fratel et les participants qui ont tenu à marquer de leur présence cette réunion annuelle, pour leur fidélité à nos travaux et remercier encore une fois l'ILR pour l'accueil et l'organisation de cet évènement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente réunion annuelle.